



Union Nationale des Experts Traducteurs Interprètes près les Cours d'Appel

Membre de la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT) et de l'Association Européenne des Traducteurs et Interprètes Juridiques (EULITA)
Siège social : c/o Fondation CEDIAS, 5 rue Las Cases, 75007 PARIS
Prestataire de formation enregistré à la Préfecture de Paris sous le n° 11 75 42095 75

INVITATION

La section de l'UNETICA du ressort de la cour d'appel de Toulouse organise à l'intention des experts traducteurs et/ou interprètes une formation ayant pour sujet

« **Comprendre les actes notariés 2** »

Cette formation aura lieu le **samedi 2 décembre 2017 de 9 h à 13 h**
à la Maison de la citoyenneté rive gauche – St Cyprien
20 place Jean Diebold
Métro ligne A : arrêt Saint-Cyprien

et sera animée par Maître Fabienne BARES, notaire assistante à Toulouse.

Il est demandé une participation de **30 €** pour les adhérents de l'UNETICA et de **40 €** pour les non adhérents. **Attention : la capacité de la salle est limitée.**

La formation se composera comme suit :

Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation. Elle tiendra lieu de facture. Aucune attestation ne sera délivrée ultérieurement.

L'UNETICA étant un organisme de formation agréé, nos formations peuvent être prise en charge par le FIF-PL (réservé aux ETI dûment déclarés ayant un numéro SIRET). Pour obtenir le formulaire de demande de prise en charge, veuillez aller sur le site <http://www.fifpl.fr/>

Apportez le formulaire à la formation et nous le validerons avec le cachet de l'UNETICA.

Si vous effectuez votre première demande, vous devrez d'abord créer un compte dans l'espace adhérent.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sincères salutations.

Caroline MOURGUES

Co-responsable de la section UNETICA du ressort de la cour d'appel de Toulouse

Elizabeth FREEMAN

Co-responsable de la section UNETICA du ressort de la cour d'appel de Toulouse
Membre du conseil d'administration de l'UNETICA

NB : La présente invitation est envoyée uniquement par courriel.



Union Nationale des Experts Traducteurs Interprètes près les Cours d'Appel
Membre de la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT) et de l'Association Européenne des Traducteurs et Interprètes Juridiques (EULITA)
Siège social : c/o Fondation CEDIAS, 5 rue Las Cases, 75007 PARIS
Prestataire de formation enregistré à la Préfecture de Paris sous le n° 11 75 42095 75

PROGRAMME

Il vous sera demandé une participation active lors de cette formation :

Maître BARES est déjà venue en début d'année pour une formation qui a suscité beaucoup d'intérêt de la part des participants. Devant la demande de poursuivre les échanges, elle sera de nouveau avec nous.

Pour l'aider à bien cibler son intervention, nous vous demandons donc d'envoyer vos pistes de réflexion à freeman.eli@orange.fr

A commencer par vos réponses à ces questions :

Quelles sont vos difficultés rencontrées lors d'interventions au sein d'une étude notariale ?

Quels sont les actes qui vous mettent en difficulté ? Pourquoi ?

Quels concepts, lexiques à faire préciser ?

Quelles propositions pour améliorer le travail de collaboration ?

Avez-vous d'autres questions que vous souhaitez aborder ?

Merci d'avance pour votre participation et votre implication.



Union Nationale des Experts Traducteurs Interprètes près les Cours d'Appel
Membre de la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT) et de l'Association Européenne des Traducteurs et Interprètes Juridiques (EULITA)
Siège social : c/o Fondation CEDIAS, 5 rue Las Cases, 75007 PARIS
Prestataire de formation enregistré à la Préfecture de Paris sous le n° 11 75 42095 75

BULLETIN D'INSCRIPTION

à la formation
« Comprendre les actes notariés 2 »

animée par **Maître Fabienne BARES**

Assistante Notaire à Toulouse

A retourner pour le **22 novembre 2017** dernier délai à :

Elizabeth FREEMAN
250 route de l'Afrique – 09100 BÉZAC
freeman.eli@orange.fr

Nom, prénom

Expert traducteur et/ou interprète en langue

près la cour d'appel de :

Inscrit à la cour d'appel depuis l'année

Adresse

CP COMMUNE

Email : Tél. :

Participera à la formation du samedi 2 décembre 2017.

≤ Adhérent UNETICA & SFT (justificatif de cotisation à jour) : **30 €**

≤ Non adhérent : **40 €**

joindre un chèque à l'ordre de l'UNETICA (inscription uniquement par courrier)

Attention ! Pour des raisons d'organisation, cette inscription est ferme et définitive. Elle ne pourra donner lieu à remboursement.

Cadre réservé à l'association

Date d'arrivée :

Dossier complet : oui - non

Règlement joint :

Pièce manquante :

€